Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 34 (1983)

Heft: 1

Artikel: Récupération : Trahison dans le mobilier d'èglise du Valais romand

Autor: Cassina, Gaëtan

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-393476

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RÉCUPÉRATION = TRAHISON DANS LE MOBILIER D'ÉGLISE DU VALAIS ROMAND

par Gaëtan Cassina

Bien avant Vatican II, on pouvait constater dans toute la Suisse romande catholique une propension au dépouillement des lieux de culte. Cette tendance s'est exercée d'abord au détriment de nombreux retables, dont on «sauvait» au mieux quelques tableaux et statues pour les exposer isolés sur les parois nues de l'édifice «épuré».

Depuis le concile précité, la purification du mobilier vise aussi et même principalement les objets devenus inutiles, sinon gênants: ainsi des chaires, ainsi parfois des couvercles de fonts baptismaux, que leur qualité artistique et leur valeur historique ne suffisent pas à protéger.

Or, parallèlement, le sens du patrimoine et l'intérêt pour sa sauvegarde ont pris un essor considérable. Avec la louable intention de ne pas éliminer totalement ces œuvres d'art qu'étaient souvent des meubles condamnés à l'inutilité par une conception renouvelée de la liturgie, certains ont imaginé d'en réutiliser tout ou partie pour la composition de pièces du mobilier conformes, elles, aux pratiques liturgiques actuelles: devants d'autel ou *antependiums*, ambons, etc.

En partant du principe qu'un fragment d'œuvre disparue témoigne du niveau de celle-ci et qu'il peut même suffire à en imaginer l'aspect et l'effet d'ensemble, nous serions enclin à quelque indulgence envers ces procédés. Mais si nous considérons que le démembrement de l'objet original ne s'imposait aucunement, la légitimité de telles interventions apparaît d'autant plus douteuse que leur résultat ne convainc généralement pas.

Dans un pays pauvre, et pressés par les circonstances à un utilitarisme compréhensible, les anciens ne se sont certes pas gênés de recourir maintes fois au système de la récupération. En témoignent notamment le couvercle des fonts baptismaux de l'église de Collonges (fig. 1), ancien tabernacle de l'abbatiale de Saint-Maurice (1620), qui n'a subi qu'une modification minime, au milieu ou à la fin du XVIIIe siècle, pour ce changement d'affectation [1]. On peut également citer les buffets de deux retables baroques, du milieu du XVIIe siècle, transformés en confessionnaux probablement à la fin du siècle dernier, dans l'église paroissiale de Bagnes, au Châble [2]. Ils en ont souffert, mais demeurent reconnaissables pour un œil averti.

Notion relativement récente, la conscience historique dont étaient dépourvus nos ancêtres semble de même ignorée de nombreux responsables, ecclésiastiques et laïcs, des paroisses actuelles. C'est pourtant elle qui nous enseigne l'unicité de toute œuvre d'art. Car, en le remaniant pour l'adapter à d'autres fonctions, on fausse à la fois l'histoire et l'esthétique d'un objet.

On nous rétorquera que les églises, maisons de Dieu où se réunissent les fidèles pour les offices et pour prier, ne sont pas des musées, mais des lieux en quelque sorte vivants, soumis à l'évolution de la liturgie et du mobilier que celle-ci requiert. Mais ne pourrait-

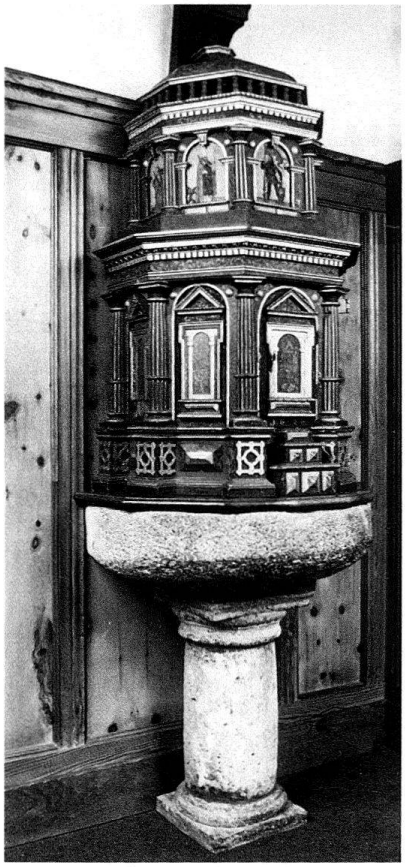

Fig. 1. Colonges, église paroissiale, fonts baptismaux avec couvercle, ancien tabernacle de l'abbatiale de Saint-Maurice, 1620
Fig. 2. Vollèges, église paroissiale, ambon constitué d'un panneau et de deux montants de l'ancienne chaire, 1683

on s'entendre sur les quelques pièces qui témoignent non seulement du goût et du savoir-faire de ceux qui les ont réalisées, mais aussi de la foi de ceux qui les ont commandées? Car il s'agit de documents qui attestent la continuité chrétienne dans la diversité de ses formes d'expression, c'est-à-dire de documents utiles à l'histoire de la religion autant qu'à l'histoire de l'art!

A quoi et en quoi une chaire dont on ne se sert plus gêne-t-elle dans une église? Craindrait-on le retour d'une ère révolue? C'est aussi peu plausible qu'improbable. Précisément, la conscience historique de l'homme du XXe siècle finissant devrait lui permettre d'apprécier les monuments anciens de la foi et de l'art sans aucun «nostalgisme», mais en toute liberté d'esprit, et avec le respect approprié à l'authenticité d'un témoin honnête.

En effet, sans devenir des œuvres de notre temps – dont ils usurpent la place devant les autels de célébration, par exemple – les meubles d'église récupérés ne représentent pas non plus valablement l'époque qui les a créés, sinon par des détails.

Malgré le caractère quelque peu critique des présentes lignes, nous ne céderons pas à la tentation des reproches. Nous préférerions que certaines erreurs, pour ne pas parler d'aberrations, ne se reproduisissent plus à l'avenir. Pour cette raison, nous ne saurions

Fig. 3. Vollèges, église paroissiale, devant de l'autel de célébration, panneaux et montants de l'ancienne chaire, offerte par Martin Bérard en 1683

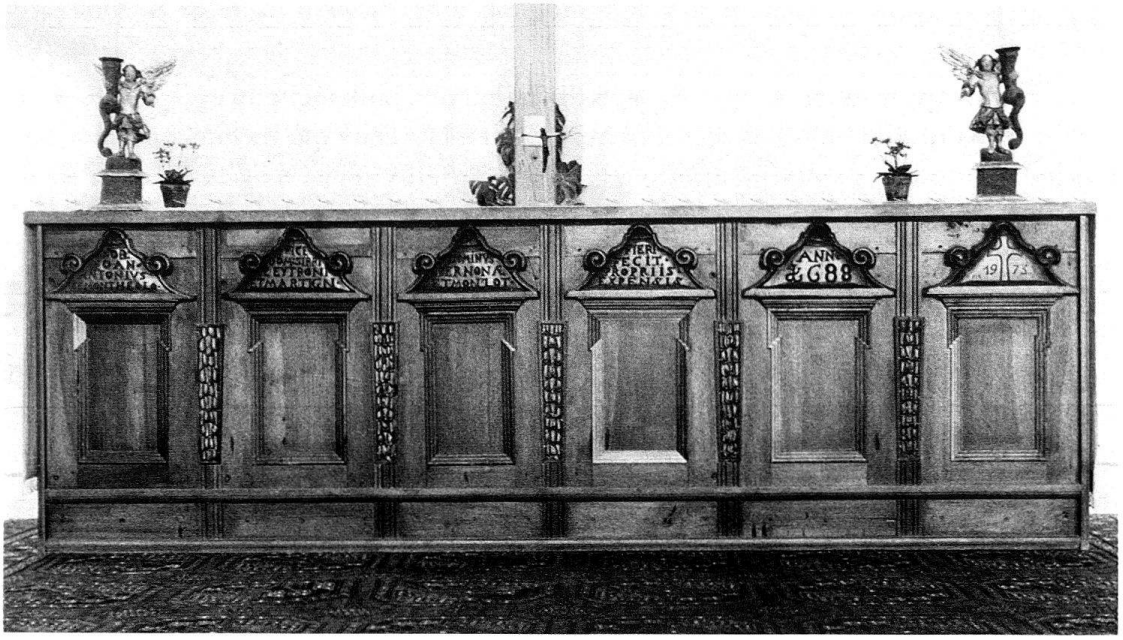

Fig. 4. Ovronnaz (commune et paroisse de Leytron), chapelle, antependium composé des panneaux et des montants de l'ancien couvercle des fonts baptismaux de l'église paroissiale, offerte par le vidomne Jean-Antoine de Montheys en 1688

résister à une autre tentation: celle des mauvais exemples, à indiquer pour qu'ils ne soient pas, ou plus suivis.

A Choëx, Savièse (Saint-Germain), Sembrancher et Vollèges (fig. 2), les panneaux ornant le devant de l'autel de célébration sont tout ce qui reste de chaires qui, à l'exception de la première, plus tardive, remontaient au dernier quart du XVIIe siècle. A Vollèges, un autre de ces panneaux a été réutilisé pour l'ambon (fig. 3). A Orsières, dont la chaire est classée monument historique sur les plans cantonal et fédéral, seul le Samson qui faisait office de caryatide est encore dans l'église... comme porteur de pupitre! A Saillon, le confessionnal, dans un angle de l'église paroissiale, n'est autre que la chaire, qui a subi quelques mutilations. Enfin, sans parler des chaires devenues ambons sans autre mal que d'y perdre un éventuel support et surtout leur abat-voix, ce qui revient à un moindre mal (entre autres Ayent/Saint-Romain, Leytron – aujourd'hui à la chapelle d'Ovronnaz –, Liddes, Salvan), on doit rire du devant d'autel démesuré d'Ovronnaz (fig. 4), où l'on reconnaît le couvercle des fonts baptismaux de l'église paroissiale de Leytron[3].

Notre énumération ne prétend pas à l'exhaustivité: une liste complète, outre la lassitude qu'elle ne manquerait pas d'engendrer chez le lecteur, déborderait sans peine le cadre imposé au présent article. Mais pour conclure, et en guise de bon augure, nous nous garderons bien d'ajouter: *à suivre*.

Notes

[1] Voir GAËTAN CASSINA, «Tabernacles valaisans du 1er quart du XVIIe siècle (Sion, Saint-Maurice, Savièse, Vex)», dans *Annales valaisannes*, 1981, pp. 107–122 et 1982, pp. 185–199.

[2] Voir GAËTAN CASSINA, «Objets de culte et mobilier du moyen âge au XIXe siècle», dans JEAN-MICHEL GARD, GAËTAN CASSINA, JOSEPH RODUIT, *L'église paroissiale du Châble/Bagnes*, Bagnes 1982, p. 57.

[3] Quelques cas nous ont été signalés par notre ami et collègue Jean-Marc Biner, préposé à la Protection des Biens culturels auprès des Archives d'Etat du Valais; la plupart sont aussi mentionnés dans le *Kunstführer durch die Schweiz*, 5e éd., publié par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, t. 2, Zurich-Wabern 1976, *passim*. A titre comparatif, on consultera utilement ANDRÉ DONNET, *Guide artistique du Valais*, Sion 1954, où la plupart des exemples cités ne donnaient encore lieu à aucune remarque.